

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Nombre de conseillers
en exercice14
présents8
votants9

L'an deux mil vingt-trois, le **SIX AVRIL**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2023

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte GRIMAUD Sylvie
HUGRON Dominique MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly RIOTTE Sandrine

ABSENTS EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy donne pouvoir à LALLOUÉ Jean-Marc ; HAMON Sylvain donne pouvoir à LE BOULER Cédric

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana ; BOMMÉ Jean-Paul ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RAIMBAUD Nelly

OBJET

22/2023

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE D'ISSE (M14)

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme PIERRISNARD Béatrice, 1^{ère} Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal dressé par M. LALLOUÉ Jean-Marc, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Ayant entendu l'exposé de Mme PIERRISNARD Béatrice, et le Conseil Municipal après en avoir délibéré

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	DEFICIT	EXCEDENT
Opérations de l'exercice	1 418 917,46	1 740 653,75	719 021,02	671 542,27		
Résultats de l'exercice		321 736,29	47 478,75			274 257,54
Résultats reportés		50 000,00		406 716,02		
TOTAUX CUMULES		371 736,29		359 237,27		730 973,56
Restes à réaliser			104 032,67			
RÉSULTATS DÉFINITIFS		371 736,29		255 204,60		626 940,89

2 - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

